

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

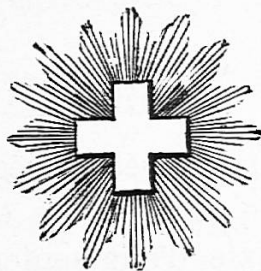
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N° 37



LAUSANNE

12 Septembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: *Glanure historique: Un régent qui plaide et gagne sa cause. — Une intéressante consultation. — La journée de six heures. — Chronique scolaire: Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Leçons pour les trois degrés: L'été. Le visage. — Orthographe. — L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

GLANURE HISTORIQUE.

Un régent qui plaide et gagne sa cause.

Ce n'est pas d'une histoire récente que nous voulons parler, — elle date de 1798, l'année de la proclamation de l'indépendance vaudoise. De bonne heure, les régents pratiquèrent celle-ci comme un devoir que leur imposait leur dignité. Si, à cette époque, les écoles n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, la faute n'en retombait pas toujours sur le corps enseignant, mais aussi sur les autorités. C'est à celles-ci qu'incombait le soin de développer l'enseignement populaire et l'on peut dire que les Bernois eux-mêmes ne se désintéressèrent nullement d'une œuvre dont notre rôle ici n'est pas de raconter les progrès.

Un jour, en fouillant dans les Archives cantonales vaudoises, un dossier du district de Lavaux nous tomba sous la main. Il ne concernait pas le vignoble, mais un régent, celui de St-Saphorin. Un crâne type, cet ancêtre des pédagogues de la Suisse romande qui lisent *l'Éducateur*. On voulait tout simplement le chasser et il regimba. Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, publier *in extenso* les documents que nous avons lus avec un intérêt qui nous commandait de les faire connaître, mais le résumé que nous allons en faire suffira pour que chacun, dans la « Romande », se sente fier d'un collègue dont l'action survit dans la tour de la Cathédrale.

Le 16 août 1798, Jean Daniel Détraz, régent de St-Saphorin, écrit aux « honorables citoyens gouverneurs et communiers de St-Saphorin » qui sous prétexte d'augmenter le traitement de leur régent remettent purement et simplement la place au concours. C'est comme si aujourd'hui telle ou telle commune décidait de porter de fr. 1600 à fr. 1800 le traitement du régent de la commune et en même temps priait le titulaire qui y enseigne depuis des années de laisser un autre bénéficiaire de cette augmentation :

« M'étant aperçu que vous vouliez persister à demander un nouvel examen pour la régence que j'occupe et par conséquent requérir que je sois destitué de mon poste et par là flétri en mon honneur et mes intérêts, sans connaissance de cause que celle de l'augmentation ajoutée à la pension, je viens vous représenter respectueusement que je ne puis me déterminer à y consentir... »

Le régent Détraz s'adresse à la chambre administrative, comme qui dirait de nos jours au Conseil d'État. On a fait courir le bruit qu'elle l'avait « rebuté et très mal reçu ». Au contraire « je puis admirer la bonté et la douceur de nos nouveaux juges ».

Il se plaint d'avoir été traîné dans la boue par le citoyen notaire, fils du citoyen banderet Ruchonnet. Il est menacé d'être fouetté, par la main du bourreau, lui, un homme de 50 ans, père de famille : « Vous m'avez demandé et choisi par préférence, il y a environ neuf ans, après un examen public. J'ai lutté contre six ou sept aspirants... vous n'avez aucun motif de plainte contre moi et je sens en ma conscience que je n'en crains point. »

On connaissait déjà non seulement les examens de repourvue, mais aussi les gratifications rendues nécessaires par la cherté de la vie qui se faisait de plus en plus sentir :

« Vous m'avez promis lors de mon établissement de m'accorder une gratification annuelle de quarante florins... Si peut-être il y a eu quelque murmure de quelque père de famille au sujet de leurs enfants, ils sont eux-mêmes dans leurs torts, soit par leur grande négligence de les envoyer à l'école, soit par une indulgence aveugle de crier avec acharnement contre le plus petit châtement... Vous reconnaissez que la pension de la régence est trop petite, que même la valeur s'en trouve diminuée dans le temps actuel et ne peut-être

équivalente au temps des autres fois parce qu'elle est en numéraire et qu'un homme ne peut s'y appliquer assidûment si elle n'était augmentée. Considérez donc, honnêtes citoyens, que depuis neuf ans, elle a été plus que jamais de moindre valeur, que dès lors toutes choses nécessaires à la vie ont été jusqu'ici d'une extraordinaire cherté; vous ne pouvez disconvenir que cette petite pension a été bien éloignée de suffire à mon nécessaire et pour ma famille. Aussi puis-je vous assurer de bonne foi que pour les cinq dernières années il y est entré au delà de deux cents francs chacune, de mon patrimoine... Serait-il juste, maintenant que le bon Dieu nous ramène l'abondance d'espérer quelque dédommagement... »

Détraz conclut qu'en cas de réponse négative il avisera aux moyens que lui confère la loi pour faire prévaloir son droit.

Suit la copie de certificats qui lui ont été délivrés à Essertes, à Mollondins, à Vullierens, à Echandens. Jean Daniel Rubattel, conseiller et chef de Vuibroye, approuvé par le pasteur Démontherand, dit que ce régent s'est toujours conduit « d'une manière exemplaire et édifiante » et qu'il a fait faire de « grands progrès » à ses élèves. Le pasteur Doue, d'Echandens, parle de lui comme « d'un véritable homme de bien à tous égards »; il a exercé sa profession « avec assiduité, fidélité, exactitude et douceur » et la commune lui a accordé une gratification outre la pension. Et maintenant, voici le texte qui fit bondir l'excellent homme. Il est daté du 21 août 1798 :

« La commune de St-Saphorin ayant fait une augmentation annuelle de L. 100 à la pension de son régent d'école, aux fins d'obtenir par là un concours de sujets capables de desservir cet employ avec succès, demande que ce poste soit publié vacant. »

L'autorisation demandée par la commune de St-Saphorin lui est accordée, mais à condition que le titulaire actuel ne soit pas exclu de l'examen, « et réintégré dans son emploi s'il mérite la préférence ». La commune met donc la place au concours.

Le préfet national entre en scène. Il revendique le droit de s'occuper de cette affaire, attendu que si le conseil d'éducation a le droit de destituer, c'est l'administration qui prononce en dernier ressort. Le 5 septembre, la préfet arrête « qu'il sera écrit à la

commune de St-Saphorin pour lui donner ordre de publier que l'examen qu'elle avait annoncé dans les papiers publics est suspendu jusqu'à ce que le Ministre de l'Instruction publique en ait décidé, sauf à la dite commune à présenter ses raisons au Ministre ».

Le 22 septembre, la commune de St-Saphorin, qui ne s'est pas conformée aux ordres du préfet, reçoit un blâme :

« Au nom de la République helvétique une et indivisible, le Directoire exécutif arrête :

» Après avoir entendu son ministre des sciences sur une lettre du préfet national du canton du Léman qui dénonce une destitution arbitraire prononcée sans grief prouvé contre le régent de St-Saphorin par la commune de cet endroit ;

« Considérant que les formes prescrites par les lois encore en force ont été violées à l'égard de ce régent et que la commune de St-Saphorin s'est rendue coupable de désobéissance envers une autorité supérieure en se refusant d'abord de se conformer à un ordre de la Chambre administrative, qui suspendait la repourvue de cette régence, arrête :

» 1° Les mesures prises par le préfet du Léman contre les procédés arbitraires de la commune de St-Saphorin sont approuvées ;

» 2° Le préfet est chargé de censurer le conseil de la dite commune pour s'être permis des actes illégaux tant en destituant sans motif le régent de l'Ecole qu'en désobéissant aux ordres de la Chambre administrative du Léman ;

» 3° Le citoyen Detraz est réintégré dans ses fonctions de régent de l'école de St-Saphorin jusqu'à ce que la commune du dit endroit ait prouvé qu'il mérite d'être destitué de son poste ;

» 4° Le ministre des sciences est chargé de mettre en exécution le présent arrêté.

» Ainsi arrêté à Aarau le treize septembre mil sept cent quatre-vingt-dix-huit.

» Le Président du Directoire exécutif, Pierre Ochs. Pour le Directoire, le secrétaire général, Mousson. Vu conforme à l'original, le ministre des arts et sciences, Stapfer ».

Tout ce que nous ajouterions serait superflu.

L. MOGEON.

Une intéressante consultation.

Un instituteur avait pris l'habitude de tenir une sorte de petite comptabilité morale de chacun de ses écoliers. Mais qui lui disait qu'il ne se trompait pas dans ses appréciations ? Qui lui prouvait qu'en notant avantageusement celui-ci et mal celui-là, il n'obéissait pas à quelque secrète préférence ?... Il voulut en avoir le cœur net et établit entre ses élèves un petit plébiscite. — « Quel est le meilleur élève de la classe ? » demanda-t-il. Et « l'urne électorale » lui remit les noms des deux ou trois enfants qui, en effet, lui avait toujours paru les meilleurs élèves. — « Quel est votre meilleur camarade ? » demanda-t-il encore. Et les bulletins lui apportèrent le nom d'un enfant qu'il avait jusqu'alors traité comme une unité d'ordre très inférieur à cause de sa négligence et de sa mollesse. Il paraît que celui-là avait un cœur d'or ! Les écoliers ne s'y étaient pas trompés, eux, et leurs votes faisaient la leçon à leur maître. Celui-ci assure que cette expérience lui sera profitable et qu'il y regardera de très près avant de juger définitivement un enfant.

La journée de six heures.

M. L. Ardant la demande pour nos écoliers. Dans l'*Ecole Nouvelle* il s'élève contre l'usage des devoirs donnés à faire aux enfants en dehors de l'école. Quoi ! s'écrie-t-il, « c'est pour cet enfant invité, contraint plusieurs heures par jour à l'attention, à l'observation, à l'immobilité, au silence que l'on demande un long supplément de travail intellectuel après la classe du soir, alors qu'il devrait pouvoir courir, sauter, jouer à son aise en toute liberté ?... Vraiment, nous sommes sans pitié ! Et puis qu'on veuille bien considérer en quelles misérables conditions se trouvent beaucoup d'enfants au domicile de leurs parents... etc. Ces raisons ont refroidi depuis longtemps l'enthousiasme pour les devoirs dans la famille.

Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Ardant. Ah ! quel dommage que l'excès de zèle pousse tant d'instituteurs à s'intéresser aux parents (si difficiles à contenter parfois !) plutôt qu'aux écoliers et au véritable bien-être intellectuel et physique de ceux-ci ! Nous appuyons sa motion : « Il est humain, il est pédagogique de réduire à six heures la journée de travail des écoliers ».

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — † **Edouard Etienne**. — Edouard Etienne, professeur au progymnase de Delémont, est décédé le 31 août dernier, dans sa soixante-troisième année. Originaire de Tramelan-dessus, il fréquenta les cours de l'Université de Berne pour se préparer à l'enseignement des langues anciennes et modernes. C'est en 1874 qu'il fut appelé à enseigner le grec, le latin et la géographie au progymnase de Delémont. Plus tard, il se chargea encore de l'anglais et de l'italien. En 1887, il fut chargé également de la Direction du progymnase, fonctions qu'il crut devoir résigner pour des raisons de santé en 1894. Ces dernières années, il a en outre enseigné les langues modernes à l'Ecole de commerce de Delémont.

Etienne a été inhumé le 4 septembre au milieu d'un grand concours d'élèves, d'amis et de connaissances. Les autorités locales étaient toutes représentées. La Fanfare municipale conduisait le cortège ; les élèves ont chanté un chœur funèbre de Mendelssohn ; la Chorale française s'est fait entendre également. M. le pasteur Aeschlimann, M. Juncker, inspecteur de l'enseignement secondaire, le Dr S. Gobat, président de la commission du progymnase, ont rendu hommage aux grandes qualités de travail, d'énergie et de dévouement du maître qui a succombé à la tâche.

Le professeur Etienne était une mine inépuisable de connaissances et de renseignements. Comme conférencier, il savait intéresser son auditoire. Il aimait l'école et plusieurs de ses enfants ont choisi la carrière de l'enseignement.

La mémoire d'Edouard Etienne restera vivante au cœur de ses nombreux élèves et de tous ses amis.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

L'existence dans l'au-delà, par Jules Gindraux.

Le problème de l'au-delà hante nos contemporains. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre croissant des livres, travaux ou publications que ce sujet capital a fait et fait encore naître à notre époque. C'est tout d'abord, pour ne citer que les plus importants, les *Grands problèmes de l'Au-delà*, du pasteur A. Decoppet, de Paris ; — *La Vie future d'après l'enseignement de Jésus-Christ*, du professeur Bruston ; — *L'état des morts d'après la Bible*, de M. le professeur Berthoud, ouvrage qui fit quelque bruit en son temps. L'abbé Moreux a publié un solide volume sur le même sujet : *Que deviendrons-nous après la mort*. Le célèbre écrivain Maeterlinck dans son livre : *La Mort*, aborde le même problème à sa façon. Plus près de nous, M. le prof. L. Emery a donné l'an dernier : *L'Espérance chrétienne de l'Au-delà*. Enfin plus récemment encore a paru le beau livre de M. le pasteur P. Vallotton, intitulé poétiquement *La Grande Aurore*. Il semblait donc que la liste était suffisamment longue pour épuiser le sujet.

M. Jules Gindraux, pasteur à Gingins, à qui nous devons déjà une belle série de publications religieuses, a voulu aussi apporter sa contribution à ce grave problème. Il l'a fait dans un volume de 300 pages avec la science, la riche expérience, la foi affirmative qui caractérisent notre auteur. Nous avons lu avec un vif intérêt et souvent avec édification ce savant ouvrage qui ne fera aucunement double emploi avec ceux que nous avons cités. Dans ses premiers chapitres, il montre que l'instinct de la survivance est inné et universel dans l'âme humaine. Le matérialisme scientifique a cherché à battre en brèche l'espérance éternelle, mais il n'y a pas réussi, et aujourd'hui la science incline de plus en plus vers le spiritualisme et l'affirmation de la vie à venir. La philosophie à son tour redevient favorable à l'idée chrétienne, témoin Renouvier, dont la conception nettement spiritualiste de l'univers, la puissante originalité se rencontrent sur beaucoup de points avec le christianisme.

C'est autour de la résurrection de Jésus-Christ, nous dirons même sur ce

fondement inébranlable que repose tout le livre de M. Gindraux. Pour lui Jésus-Christ est le *Vivant* qui, selon l'expression biblique, tient les clefs de la mort et du séjour des morts. Nous avons lu avec émotion les pages éloquentes que lui consacre le pieux et savant écrivain. Celui-ci examine ensuite la vie future, telle qu'elle est comprise chez les païens depuis les âges préhistoriques jusqu'à nos jours, l'idée de la vie éternelle ou mieux de la survivance chez les Juifs, les Grecs, les Egyptiens, chez les divers peuples chrétiens. Les chapitres consacrés à cet exposé font preuve d'une science de bon aloi, d'une riche documentation et d'une argumentation serrée. Non moins intéressants sont ceux qui ont trait aux sciences psychiques. Ensuite l'auteur aborde les données de l'Évangile, la résurrection en général, celle du Christ en particulier dont il étudie les théories avec une vraie objectivité. Les vues de M. Gindraux sur ce qu'il appelle l'état intermédiaire après la mort, ses idées sur la perdition, l'enfer, le bonheur futur, les origines de la mort ne seront peut-être pas celles de tous ses lecteurs. Ceux-ci feront sans doute des réserves sur plusieurs points. Impossible d'ailleurs de résumer ici tout ce que contiennent ces pages substantielles. Disons seulement que le livre de M. Gindraux ne se borne pas à affirmer et qu'on aurait tort de le prendre à priori comme un traité religieux destiné à édifier les âmes croyantes ; il représente un effort sérieux et loyal de convaincre et de persuader, il étudie les objections avec une science sûre et ne donne sa conclusion qu'à bon escient.

Cela dit, nous pouvons recommander sans hésitation le volume du vénéré pasteur de Gingins à tous nos collègues, quelle que soit leur profession de foi ; il constituera pour les maîtres de l'enseignement religieux, les moniteurs et monitrices de nos écoles du dimanche, une mine inépuisable de faits, de notions, d'idées, de narrations propres à illustrer leurs leçons, à affermir leurs convictions tout en les éclairant de leurs nouvelles.

H. G.

Henri Dunant, fondateur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge, Promoteur de la Convention de Genève. Sa vie et son œuvre, exposé succinct de l'activité de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge dès sa fondation en 1864, jusqu'à aujourd'hui. Publication souvenir à l'occasion du cinquantenaire de la « Convention de Genève » par Mlle C. Sturzenegger, à Zurich. Traduit de l'allemand par M. Maurice Dunant neveu et exécuteur testamentaire de Henri Dunant. — Editeurs: Art. Institut Orell Füssli, à Zurich. (Paris, Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine) 30 pag. format 8° avec 6 illustrations, prix 1 fr.

L'auteur de cette brochure, qui, en fervente adepte de l'œuvre de la Croix-Rouge, a déjà publié plusieurs ouvrages sur ce sujet, dédie celle-ci au jubilé du cinquantième anniversaire de cette institution humanitaire, avec une notice biographique sur son fondateur Henri Dunant, et espère trouver beaucoup de lecteurs. Le texte de cette publication est accompagné de 6 illustrations fort bien réussies.



PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

L'été.

Degré inférieur.

Traiter les sujets suivants en ayant comme objectif le développement des sens : toucher, ouïe, vue.

I. *La saison chaude.* Quel beau temps ! Le soleil brille. Il fait très chaud. Touche cette pierre : elle est brûlante ; trempe ta main dans le bassin de la fontaine : l'eau est tiède. La terre du jardin est chaude aussi, mais l'herbe est encore fraîche. Papa a bien chaud dans son habit noir !

Vocabulaire : chaud, brûlant, tiède, frais, fraîche.

II. *La chanson de l'été.* L'été chante. Entendez-vous les bourdons et les abeilles ? Les taons et les mouches jouent du violon ; les moineaux piaillent ; les faucheurs battent leurs faux, et le tonnerre gronde.

Vocabulaire : bourdon, abeille, mouche, taon, violon, piailler, faux, tonnerre.

III. *Les belles teintes de l'été.* L'été est la saison blonde. Les champs de blé sont mûrs ; la couleur des prés est passée comme celle d'une robe défraîchie. Le ciel du matin est rose, la brume est bleue ; et le ciel du soir est violet. A midi, un gros nuage blanc roule sa laine dans le ciel bleu.

Vocabulaire : blond, teinte, défraîchi, rose, bleu, bleue, blanc, violet.

Dictée. Il fait chaud ; on coupe les blés ; le bruit de la fontaine est frais, en plein soleil. Je regarde le ciel. Il est bleu. Un gros nuage blanc y passe.

Dessin : des épis mûrs ; un champ de blé doré ; une colline verte derrière laquelle se lève le soleil brillant.

Degré intermédiaire.

I. *La fête des insectes.* Un beau jour d'été, c'est fête pour les insectes : les abeilles butinent avec entrain ; les guêpes font une chasse effrénée ; les fourmis se démènent dans les prés ; les sauterelles se livrent à une folle gymnastique ; les papillons valsent sur les fleurs ; les taons et les mouches exaspèrent les chevaux. Toutes ces bestioles semblent ivres de chaleur.

Vocabulaire : abeille, guêpe, taon, sauterelle, papillon, bestiole, butiner, effréné, gymnastique, exaspérer.

II. *Les belles teintes de l'été.* Le soleil se lève tôt, dans le matin rose. Il éclaire les champs d'épis blonds, de trèfle rouge, de luzerne violette. A midi, le ciel est bleu ; un gros nuage blanc comme la laine de brebis s'y promène paresseusement. Le soir, le soleil se cache derrière les monts violacés, bordés d'une frange dorée. L'étoile du berger s'allume la première dans le ciel clair.

Vocabulaire : violacé, frange, paresseux, paresseusement.

III. *La chanson d'un jour d'été.* Assis à l'ombre fraîche d'un ormeau, j'écoute

la chanson d'un jour d'été. La brise légère caresse les feuilles qui murmurent et m'apporte le chant du ruisseau qui glisse sur les cailloux. La fontaine babille sur la place du village ; j'entends la fanfare des abeilles, des guêpes, des mouches et des taons ; les chevaux, impatientés par ces importuns, frappent du pied et se secouent ; les moineaux piaillent dans le buisson ; un faucheur bat sa faux, un autre l'aiguise. Au loin, grosse caisse de cet orchestre, l'orage gronde.

Vocabulaire : ormeau, babiller, fanfare, importun, piailler, aiguiser, orchestre.

RÉCITATION : L'été.

- | | |
|---|---|
| 1. Le soleil, sur notre hémisphère
Semble arrêté.
Quels torrents de feu, de lumière,
Voici l'été ! | 2. Déjà la terre s'est couverte
D'autres couleurs.
L'épi succède à l'herbe verte,
Les fruits aux fleurs. |
| 3. Dans sa grange, avec jouissance,
Le moissonneur
Va contempler la récompense
De son labeur. | 4. Celui qui, d'une ardeur suivie
Travaillera,
Quand viendra l'été de la vie
Récoltera. |

Elocution. Pourquoi peut-on dire : Le soleil paraît arrêté sur notre hémisphère ? Torrent de feu, de lumière ?

Expliquer : L'épi succède à l'herbe verte.

Qu'est-ce que l'été de la vie ?

Rédaction : Les trois caractères principaux de la saison d'été : a) Le soleil, chaud et lumineux, demeure longtemps dans le ciel, éclaire et réchauffe pendant un grand nombre d'heures la moitié du globe terrestre. — b) La terre a des couleurs moins fraîches qu'au printemps ; on y remarque surtout l'or des blés mûrs. — c) C'est le temps des récoltes de fruits, l'époque des moissons qui vont remplir de gerbes les granges des paysans.

Morale : Pour récolter du blé, il a fallu se donner la peine de préparer le champ, de l'ensemencer. On n'a rien sans peine, ni à la campagne, ni à la ville. L'élève qui se donne de la peine récoltera un jour les bienfaits de son travail.

Écriture. On moissonne ce qu'on sème.

Chant. N° 164, Recueil Combe et Pilet : Soir d'été.

Dessin : La plaine blonde, le ciel bleu et le nuage blanc ; la cueillette des cerises : cerisier et échelles ; le char de blé rentrant à la ferme.

Degré supérieur.

Midi, en été, à la campagne, (ou midi, en été, à la ville). Midi sonne au clocher du village. La chaleur est suffocante, la route est poussiéreuse. Sentiment de lassitude ; la sueur perle au front, aux poignets ; le chapeau fait mal ; les travailleurs des champs s'épongent. Ils cherchent l'ombre et s'y laissent choir, ou bien ils regagnent à pas lourds la ferme où le dîner les attend.

La chaleur enivre et excite les insectes : fourmis, papillons, mouches et taons. Les chevaux et les bœufs, énervés, se défendent contre les aiguillons.

La lumière est éblouissante ; l'air scintille et vibre ; les routes sont éclatantes

de blancheur; une voile de brume dérobe les lointains; le ciel est bleu, les nuages s'y amoncellent en paquets formidables; l'air est rempli d'ailes : papillons, autres insectes, pigeons, hirondelles; les teintes des prés sont défraîchies par l'ardent soleil; les blés sont dorés.

La *musique* de la journée est typique : bourdonnement des insectes, cri-cri des sauterelles et grillons, chant des coqs, bruit des faux et des faucheuses mécaniques, grondement sourd de l'orage. Tout cela atténué par la sécheresse de l'air, l'absence de brise; on dirait que les sons sont étouffés; l'heure est lourde. Sous l'ormeau, les faucheurs harassés ronflent en faisant leur sieste et rien ne parvient à les tirer de leur pesant sommeil.

Classe primaire supérieure.

Montrer aux élèves l'eau-forte du peintre Vallet : *Deux faucheurs dormant aux champs*. Demander les réflexions que ce tableau suggère. L'artiste, en quelques traits, a donné l'impression vivante, ineffaçable de l'accablement qui engourdit le campagnard à l'heure de midi. Cette rédaction sera précédée de courtes réflexions sur l'*esthétique*; l'*écrivain*, pour être un artiste, doit savoir, en quelques lignes *suggérer* toute une vaste situation, tout un état d'âme, tout un ensemble d'impressions que chacun peut ressentir. Le *peintre*, pour être un artiste, ne doit pas se borner à *copier* servilement et minutieusement ce qu'il voit. Il doit, en quelques traits, avec quelques teintes, en négligeant intentionnellement certains détails, *suggérer* aussi des pensées, des sentiments, des impressions vécues. Il doit faire une *synthèse* simple d'éléments enchevêtrés et donner une sensation forte, en extrayant quelques vérités essentielles d'un ensemble compliqué et confus.

Dessin. Faire un croquis libre, avec ou sans couleurs, donnant en quelques traits : 1^o les caractères essentiels d'un jour d'été; 2^o l'impression de chaleur et d'accablement qu'une journée pareille fait subir.

L. S.P.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

L^e visage.

VOCABULAIRE. *Les noms* : Le front, les tempes, les yeux, les paupières, les cils, les sourcils, le nez, les joues, les pommettes, les creilles, la bouche, les lèvres, le menton, les mâchoires, les rides, les traits, la physionomie, l'expression, la face, le profil.

Les adjectifs : Le front est haut, découvert, bombé, ridé; les yeux sont vifs, clairs, expressifs; les paupières sont gonflées, clignotantes; les cils sont fins, longs; le nez est pincé, camus, épaté; les traits sont fins, grossiers, réguliers, irréguliers; la physionomie est franche, ouverte, avenante, sympathique, etc.

Les verbes : On fronce les sourcils; on ouvre, on ferme les yeux; on cligne des paupières; on pince le nez; on tend l'oreille; on ouvre la bouche.

Les yeux servent à voir, regarder, examiner, observer; le nez sert à respirer, sentir, humer, flairer; les oreilles servent à écouter, entendre; la bouche sert à manger, boire, parler.

ELOCUTION (ou petites compositions orales).

Votre visage.

PLAN : Quelle est sa forme ? — Comment est votre front ? — De quelle couleur sont vos yeux ? — Comment est votre nez ? — Comment est votre bouche ? — Comment sont vos oreilles ?

DÉVELOPPEMENT : Mon visage a la forme d'un ovale peu allongé. Mon front est assez haut et découvert. Il n'a pas de rides. Mes yeux sont bleus. Mon nez est assez long et un peu retroussé. Ma bouche est petite et mes lèvres sont légèrement pincées. Mes oreilles sont également petites, et elles s'écartent un peu de ma tête.

Le visage du malade.

PLAN : De quel malade parlez-vous ? — Où l'avez-vous vu ? — Comment étaient ses yeux ? — Quel était son teint ? — Comment étaient ses joues ? — Que devinait-on en voyant ce visage ?

DÉVELOPPEMENT : J'ai bien regardé le visage de mon camarade Paul, quand il était malade et alité. Ses yeux étaient creux et brillants de fièvre. Son teint était pâle, sauf aux pommettes qui étaient très rouges. Ses joues étaient amaigries. En voyant son visage, on devinait qu'il avait bien souffert et qu'il lui faudrait encore des soins pour retrouver la santé.

RÉDACTIONS : Le visage d'un bébé.

PLAN : Observez attentivement, puis décrivez le visage d'un bébé.

SUJET TRAITÉ : Le petit Lucien a six mois, et j'ai plus d'une fois observé son visage à loisir.

Ce qui attire tout de suite le regard, ce sont ses yeux, deux grands yeux bleus un peu humides, qui sourient presque toujours, et qui sont protégés par de longs cils noirs. Au-dessus de ces yeux, les sourcils se dessinent à peine. Le nez de Lucien est tout petit et retroussé. Sa maman dit qu'il ne sera pas toujours ainsi. C'est dommage, car ce nez est bien amusant. Au-dessous, rose comme une fleur, s'ouvre une mignonne bouche, qui laisse voir des gencives sans dents. Et les joues de Lucien sont roses aussi, et bien rondes. De petites fossettes rient à son menton. Tout ce visage respire la santé et la joie de vivre.

Un visage de vieillard.

PLAN : Observez très attentivement et décrivez avec précision le visage d'un vieillard de votre entourage.

Entrée en matière : Les cheveux. — Les traits les plus caractéristiques de la physionomie : yeux, front, nez, bouche, menton. — Ce qui surtout fait voir la vieillesse ? — Impression d'ensemble.

Diverses expressions du visage.

PLAN : Observez attentivement les expressions qu'amènent sur le visage divers sentiments, comme *la joie, le chagrin, l'envie, la haine...*

Essayez ensuite de décrire, aussi exactement que possible, ces diverses expressions.

DICTÉES : Le visage de Jean.

Jean est content. Voyez sa bonne figure avenante. Ses yeux sont vifs et brillants. Le rire lui fait froncer le nez et ouvrir les lèvres, et Jean montre ses jolies

dents blanches. En le voyant, on se sent soi-même tout joyeux. La belle chose que le rire d'un enfant !

Visage d'enfant à son réveil.

L'enfant s'éveille comme la fleur s'ouvre. La nuit a travaillé pour lui comme pour elle. La fleur s'ouvre au matin plus fraîche, plus parfumée, plus épanouie. L'enfant s'éveille plus rose, plus gai, plus fort. Ses lèvres brillantes et humides semblent couvertes de rosée ; ses petits cheveux frisés et collés aux tempes par la légère sueur du matin lui font comme une couronne ; à peine ses yeux ouverts, il se met à rire. A quoi rit-il ?... A la vie. C'est une amie qu'il retrouve. Si radieuse est sa figure qu'il semble revenir d'un paradis et rentrer dans un autre. — LEGOUVÉ.

Le visage des Francs.

Les yeux de ces barbares ont la couleur d'une mer orageuse. Leur chevelure blonde ramenée en avant sur leur poitrine et teinte d'une liqueur rouge, est semblable à du sang et à du feu. Ils ne laissent croître leur barbe qu'au-dessus de la bouche, afin de donner à leurs lèvres plus de ressemblance avec le museau des chiens et des loups. — CHATEAUBRIAND.

Le visage d'une brave femme.

Madame Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing, gauche, lente. Elle avait de gros os, un gros nez, un gros front, de gros yeux, et offrait, au premier aspect, une vague ressemblance avec ces fruits cotonneux qui n'ont plus ni saveur, ni suc. Ses dents étaient noires et rares, sa bouche était ridée, son menton affectait la forme dite en galoche.

C'était une excellente femme. Une douceur angélique, une résignation d'insecte tourmenté par des enfants, une inaltérable égalité d'âme, un bon cœur, la faisaient universellement plaindre et respecter. — H. DE BALZAC.

VOCABULAIRE : *Sèche*, maigre, décharnée. *Gauche*, sans dextérité, sans grâce dans les mouvements. *Cotonneux*, recouvert d'un fin duvet semblable à du coton. *Affectait*, prenait la forme. *En galoche*, se dit d'un menton long, pointu et recourbé. *Résignation*, qualité qui fait supporter sans plainte les souffrances, les injures. *Egalité d'âme*, qualité des personnes qui ne se laissent jamais décourager.

ELOCUTION. *Les idées* : Quel est l'ordre suivi dans le portrait physique de Mme Grandet ? Quelle impression d'ensemble nous laisse ce portrait ? Quelles étaient les qualités d'âme de Mme Grandet ? Lesquelles préférez-vous ? Pourquoi la respectait-on ? Quels détails vous font supposer qu'elle ne devait pas être heureuse ?

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Avant la bataille.

A chaque instant, la rencontre décisive approchait. On entendait presque de nos bivouacs découragés le galop des chevaux prussiens et le bruit de leurs canons. De tous côtés les avertissements précis se multipliaient, et nous ne pou-

vions nous résoudre à rien ; on tâtonnait lourdement comme si l'on avait devant soi les jours et, dans les mains, la maîtrise des événements. Ne sachant ni peser les renseignements ni les contrôler, on les accueillait tous sans distinction ; on n'osait pas aller au-devant des Prussiens et on les attendait de tant de côtés à la fois, qu'on ne se préparait sérieusement nulle part à les recevoir.

C'est là, la malédiction de la défensive. Dès qu'on attaque, on ne se soucie que médiocrement de ce que fait l'adversaire, on va de l'avant. Au contraire, lorsqu'on est sur la défensive, on est dans des transes perpétuelles parce qu'on est suspendu aux mouvements de l'ennemi, sur lequel on n'a que des renseignements vagues et contradictoires. A tout instant, sur une dépêche, on conçoit un plan, on l'abandonne sur une autre, et l'on ne fait rien à propos.

(Forbach. *Revue des Deux Mondes*, 1912.)

EMILE OLLIVIER.

VOCABULAIRE : La rencontre, décisive, le bivouac, le galop, le Prussien, prussien (adj.), l'avertissement, se multiplier, tâtonner, la maîtrise, l'événement, le renseignement, contrôler, accueillir, la distinction, la malédiction, la défensive, l'offensive, l'adversaire, la transe.

Orthographe d'usage : Guerre, soldat, conscrit, recrue, réfractaire, contingent, régiment, brigade, division, bataillon, compagnie, escadron, escouade, fantassin, cavalier, pionnier, fusilier, carabinier, canonnier, artilleur, cycliste, fourrier, capote, képi, vareuse, tunique, buffleterie, baudrier, giberne, fusil, baïonnette, mitrailleuse, canon, gargousse, caisson, obus, bombe, grenade, ambulance, citadelle, arsenal, poterne, bastion, casemate, pont-levis, glacis, fascine, redoute, tranchée, fossé, fort, forteresse, siège.

GRAMMAIRE : Conjugaison orale ou écrite du verbe *recevoir* en le faisant suivre d'un complément. Exemple : « Je reçois *une lettre*. » Pour conjuguer le présent et l'imparfait du subjonctif, il est préférable d'employer la proposition principale *il faut* et *il fallait* : « Il faut que je reçoive une lettre. » « Il fallait que je reçusse une lettre. » A remarquer que ce dernier temps s'emploie très rarement ; dans la conversation, il est préférable de l'éviter.

Permutations : Copier la dictée en permutant les verbes au passé défini (degré intermédiaire), au passé antérieur (degré supérieur) en soulignant les articles simples et contractés.

Dictée du degré intermédiaire : 1^{er} alinéa.

P. CHAPUIS.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Je vais répondre, dans une série d'articles, au désir que m'a exprimé la rédaction de la Partie pratique de l'*Educateur* en essayant de donner une idée de la façon dont j'enseignerais l'agriculture si j'étais instituteur ¹.

Méthode. Il va sans dire que j'appliquerais la méthode expérimentale, comme pour l'enseignement scientifique proprement dit, dont l'agriculture moderne n'est d'ailleurs qu'une application.

¹ Ces articles compléteront ceux que j'ai déjà publiés, dans cette Revue, sur l'enseignement expérimental des sciences.

Voici quelques-unes des idées qui me dirigeraient. J'en trouve l'expression dans un rapport sur l'enseignement agricole dû à un spécialiste particulièrement qualifié ¹.

« Il ne s'agit pas de loger dans de jeunes têtes, pêle-mêle, avec les autres matières de l'enseignement primaire, des principes agricoles, — parfois discutables, — et toujours disposés à s'envoler, pour la plupart, hors de l'école, avec bon nombre de ceux auxquels ils se trouvaient associés.

.... L'agriculture emprunte aux sciences leurs caractères primordiaux ; elle veut être comprise avant que d'être apprise. C'est donc par l'observation des faits qu'il faut commencer son étude. Elle se prête d'ailleurs merveilleusement à ce mode d'enseignement. Constituée par une série de travaux qui changent chaque jour et qui, à quelques variantes près, se répètent plusieurs fois dans l'année, elle offre à l'enfant un sujet d'observations toujours nouveau qui, loin de fatiguer son attention, l'éveille et l'amorce.

.... Que lui faut-il à l'enfant ? Apprendre à observer d'abord, apprendre à noter ses observations ensuite, et, en dernier lieu, comprendre le pourquoi et le comment de ce qui se passe sous ses yeux. Son livre, à lui, c'est le champ, le jardin, où il voit travailler ses parents.... »

J'ajouterai : C'est aussi, et surtout, le jardin de l'école, où l'instituteur s'efforcera de rendre concrets et de présenter, avec méthode et clarté, aux yeux et à l'intelligence de l'élève, les principes élémentaires de la science agricole, où il essaiera de donner au futur cultivateur une première initiation raisonnée du métier qui devra le faire vivre.

J'attache une grande importance au rôle que peut jouer le jardin scolaire dans l'enseignement des premières notions d'agriculture. Dans chaque village, ce jardin devrait être très bien organisé, et constituer un jardin modèle où tous, jeunes et vieux, trouveraient, en permanence, un enseignement qui ferait toucher du doigt, en quelque sorte, l'application intelligente des meilleures méthodes de cultures. Car ces méthodes sont les mêmes pour les champs comme pour les jardins.

A l'appui de mon dire, je ne saurais mieux faire que de reproduire un article, paru récemment dans l'*Educateur*, qui définit, de la meilleure façon, le rôle du jardin de l'instituteur dans l'enseignement agricole primaire, celui que je lui attribuerai si j'étais à la tête d'une école ².

« *Le jardin de l'instituteur.* Au besoin, on enseignerait l'agriculture sur sa fenêtre, rien qu'avec un pot de fleurs. Il faut que le pot soit drainé, et il l'est au moyen d'un trou. A la terre du pot, on ajoute de l'engrais par poignées, comme on en ajoute par charretées à la terre des champs. Avons-nous semé de la graine, nous l'enterrons avec les dents d'une fourchette en fer recourbée, qui nous sert de herse, puis nous tassons la terre remuée, en appuyant la main en guise de rouleau. La terre du pot se dessèche-t-elle au soleil et à l'air, nous l'arrosions.

¹ M. Wassilière, professeur d'agriculture de la Gironde.

² C'est le texte de la dictée donnée aux examens d'admission des Ecoles normales du canton de Vaud en 1913.

Pousse-t-il dans le pot des herbes inutiles et gourmandes, nous les enlevons, comme on les enlève des champs par le sarclage.

Dans un jardin de quelques ares, nous labourons le sol avec une bêche, au lieu de le labourer avec une charrue; nous y enterrons les graines avec un râteau de bois ou de fer, au lieu de les enterrer avec de grandes herbes; nous foulons avec les pieds la terre ensemencée, au lieu de la fouler avec de lourds rouleaux; nous sarclons avec de petits outils, au lieu de sarcler avec de gros outils; nous donnons de l'eau avec des arrosoirs, au lieu de la donner avec des rigoles; nous faisons nos charrois avec des brouettes, au lieu de les faire avec des tombereaux, des charrettes et des chariots.

Les théories sont les mêmes dans un cas comme dans l'autre; les applications ont le même but et ne diffèrent que dans les proportions et les moyens. En somme, le jardinage n'est qu'une réduction très perfectionnée de la grande culture; c'est pourquoi nous vous disons qu'en faisant du jardinage, l'instituteur enseignera la grande culture. »

Programme. Etant professeur de sciences physiques et naturelles dans une région essentiellement agricole, qui a depuis longtemps bénéficié de l'application intelligente des nouvelles méthodes de cultures, je me suis toujours vivement intéressé à l'agriculture, mais ne l'ai jamais enseignée; aussi, je ne me sens pas qualifié pour formuler un programme, et surtout un programme adapté aux écoles de la Suisse. Je me bornerai donc à exposer quelques sujets choisis parmi ceux qui se prêtent facilement à une étude expérimentale dans une école primaire élémentaire, et je m'efforcerai de les rendre suggestifs.

Tous les pédagogues ne sont pas d'accord sur l'importance qu'il convient de donner à l'enseignement agricole. A mon avis, l'instituteur n'a pas à donner un véritable enseignement agricole. Il n'en a ni le temps, ni souvent la compétence, et, d'autre part, les enfants sont trop jeunes pour le recevoir. D'ailleurs, les tentatives qui ont été faites, dans cette voie, n'ont-elles pas montré qu'on avait fait fausse route? C'est surtout à l'école primaire qu'il faut savoir se borner. Enseigner peu, pour enseigner bien, former l'esprit et non le remplir, telle doit être la maxime de l'instituteur.

Il me semble que l'enseignement agricole — réduit à ses principes fondamentaux — doit faire corps, comme celui de l'hygiène et de l'économie domestique, avec l'enseignement scientifique normal, et que les connaissances d'agriculture — très élémentaires — doivent être données en application des leçons de sciences physiques et naturelles.

C'est ainsi que, pour prendre un exemple, les notions sur le labourage — si l'instituteur traite cette question — ne feront pas l'objet d'une leçon spéciale. Elles seront enseignées comme application de ce fait scientifique: l'aération du sol permet la respiration des graines et des racines, ainsi que le développement des bactéries favorables aux cultures. De même, les notions sur les semailles seront basées sur les connaissances de la germination.

Si j'avais à enseigner l'agriculture aux enfants, je m'inspirerais des vœux suivants qui ont été émis — il y a longtemps déjà — par la Ligue française de l'enseignement:

« L'enseignement agricole à l'école primaire élémentaire sera limitée à des notions scientifiques données expérimentalement, et permettant :

- 1^o de comprendre comment une plante se nourrit, se développe et fructifie ;
- 2^o de donner la raison d'être des opérations culturales les plus habituelles et les règles les plus ordinaires de l'hygiène de l'homme et des animaux domestiques. »

* * *

Encore un mot. Quelques instituteurs estiment qu'il n'y a pas lieu d'enseigner l'agriculture dans les écoles urbaines, ni à la campagne, dans les écoles de filles. Ont-ils raison ?

L'enseignement agricole étant réduit à des principes, qui sont, en somme, ceux des sciences physiques et naturelles, il me paraît qu'il est bon de donner à tous les élèves, indistinctement, des notions élémentaires de science agricole, que chacun, devenu grand, s'il n'est pas cultivateur, appliquera dans son jardin, dans sa basse-cour ou dans le petit domaine dont les circonstances l'auront rendu propriétaire. D'ailleurs, l'agriculture étant, dans la plupart des pays, la source importante des richesses et le débouché de l'activité du plus grand nombre, n'est-il pas bon que tout citoyen instruit soit en mesure de répandre autour de lui les bons principes utiles à la collectivité ?

Mais si l'enseignement scientifique agricole doit être donné à tous les enfants, il va sans dire qu'il faut l'adapter au milieu : Cet enseignement serait plus développé dans les écoles rurales que dans les écoles urbaines (où les notions sur l'industrie l'emporteraient sur les connaissances agricoles). Je ne ferais sans doute pas beaucoup de différence entre les deux sexes, estimant que si la femme, dans la plupart des positions sociales, doit être la collaboratrice éclairée de son mari, c'est peut-être à la ferme qu'elle aura le plus souvent l'occasion d'utiliser les connaissances agricoles acquises à l'école. En dehors des travaux des champs, auxquels elle participe, la fermière n'a-t-elle pas la haute direction de la laiterie, de la porcherie, de la basse-cour et même du jardin ?

* * *

En résumé, je conçois un enseignement agricole élémentaire — réduit à ses principes scientifiques — toute technique étant passée sous silence, cet enseignement faisant corps avec celui des sciences physiques et naturelles, au même titre que l'hygiène et l'économie domestique.

L'enseignement agricole ainsi compris, serait donné à tous les élèves, les maîtres insistant davantage sur certaines notions dans les écoles rurales de garçons, un peu moins dans celles des filles, moins encore dans les écoles urbaines.

J'ai cru bon d'entrer dans les considérations qui précèdent ; elles me dirigeront dans la rédaction des articles qui vont suivre, et qui s'appliqueront spécialement aux écoles rurales de garçons.

P. CHAUVET.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix.

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques
————— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L^{re} ANNEE. — N° 38

LAUSANNE — 19 Septembre 1914.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJÀ :

ŒUVRES COMPLÈTES

- La Bruyère.** — *Les Caractères*, annotés par M. G. Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile:..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre La Bruyère*) 5 fr. —
Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Premier Molière*) 4 fr. —

MORCEAUX CHOISIS

- A. de Vigny.** — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Vigny*) 5 fr. —
Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minouflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile 4 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Corneille*) 6 fr. —
H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur-adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. 1/2 toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Balzac*) 4 fr. 50
Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Montesquieu*) 4 fr. —
Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*) 4 fr. 50
J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot. 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*) 4 fr. —

PIÈCES DE THÉÂTRE

- Corneille.** — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. 1 fr. —
Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minouflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires 1 fr. —
Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations. ... 1 fr. —
Corneille. — *Horace*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. 1 fr. —
Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. 1 fr. —
Racine. — *Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. 1 fr. —
Molière. — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations 1 fr. —
Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations 1 fr. —
Molière. — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier, 20 illustrations 1 fr. —

M^{me} MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

- Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile 2 fr. 25
 Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix) .. 3 fr. 75

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40^e mille)

- Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum.
 Broché : 5 fr.; relié toile : 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée : 7 fr. 50.
 NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

EDITION „ATAR” GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corratierie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1. —
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr-und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

CARTES MURALES

Nouvelle carte murale du Canton de Vaud. Au 1/100 000, publiée sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Tirée en 12 couleurs, contient environ 3000 noms. Dimensions : 141×122 cm. Montée sur toile avec rouleaux fr. 30.—

Les écoles officielles qui commandent cette carte par l'intermédiaire du Départ. de l'Instr. publique bénéficient du prix spécial de fr. 20.—

Carte murale de la Suisse par H. KELLER. Echelle 1/200 000 (1.76×1.17).

I. Edition avec limites des cantons en couleurs fr. 20.—

II. Edition avec limites des cantons en couleurs et teintes plates pour les territoires cantonaux. fr. 22.—

Planiglobe en deux hémisphères par W. ROSIER et M. BOREL. Edition physique-politique Echelle 1/13 500 000. Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément . . . fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Carte murale de l'Europe par les mêmes. Edition physique-politique, Echelle 1/3 200.000. Dimensions 183 × 164 cm., montée sur toile et rouleaux fr. 25.—

Ces trois dernières cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

GUIDE EXPÉRIMENTAL

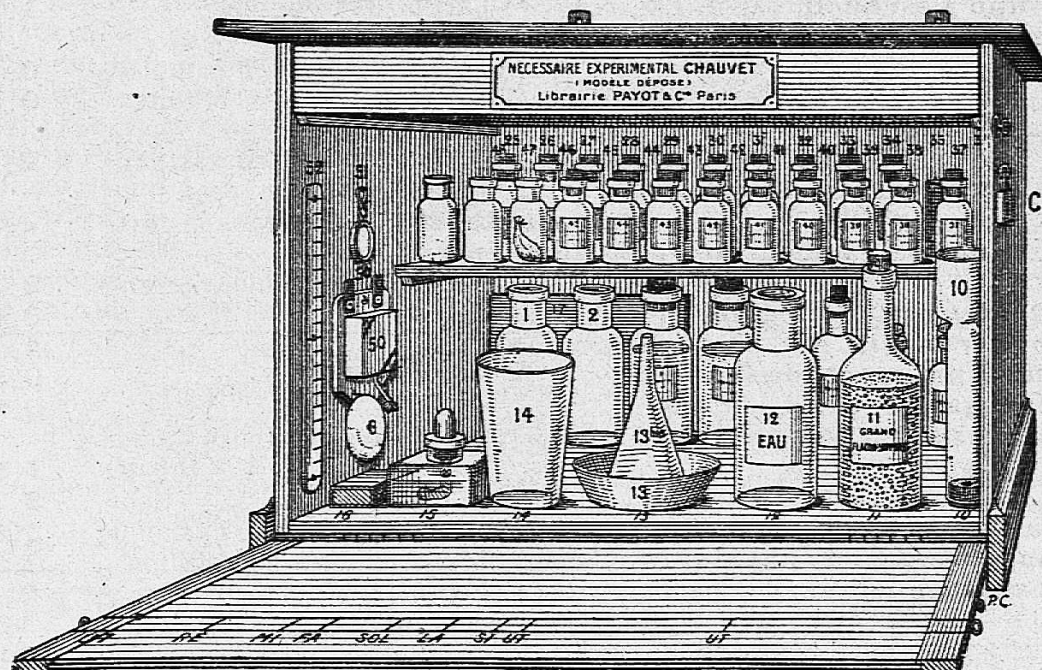
pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles, par P. CHAUVET, Agrégé de l'Université,

1 vol. in-8 cartonné

Prix : 2 fr.

Cet ouvrage, remarquable par son illustration, renferme la description de plus de 200 expériences ou observations, simples, faciles, intéressantes et bien adaptées à l'Ecole primaire.

NÉCESSAIRE EXPÉRIMENTAL



Prix : 50 francs franco.

Ce Nécessaire renferme 145 articles rangés avec beaucoup d'ordre. La quantité des produits à employer est extrêmement faible, aussi la dépense nécessitée par les expériences est-elle absolument *négligeable*. — La plupart des objets, *solitaires* et *interchangeables*, peuvent être utilisés, sans *préparation préalable*, pour constituer les appareils les plus variés, et il suffit de les assembler selon les indications du **Guide expérimental**.

Le Nécessaire expérimental Chauvet est le laboratoire idéal des Ecoles primaires, des Collèges.